

Comment rencontrer Mme DALL'ALBA, Psy-En – chargée de l'orientation

❖ Au collège

Le lundi de 9h à 16h30

En prenant rendez-vous auprès de la vie scolaire

❖ Au CIO – Centre d'information et d'orientation de Toulouse centre

Je suis présente le mercredi après-midi

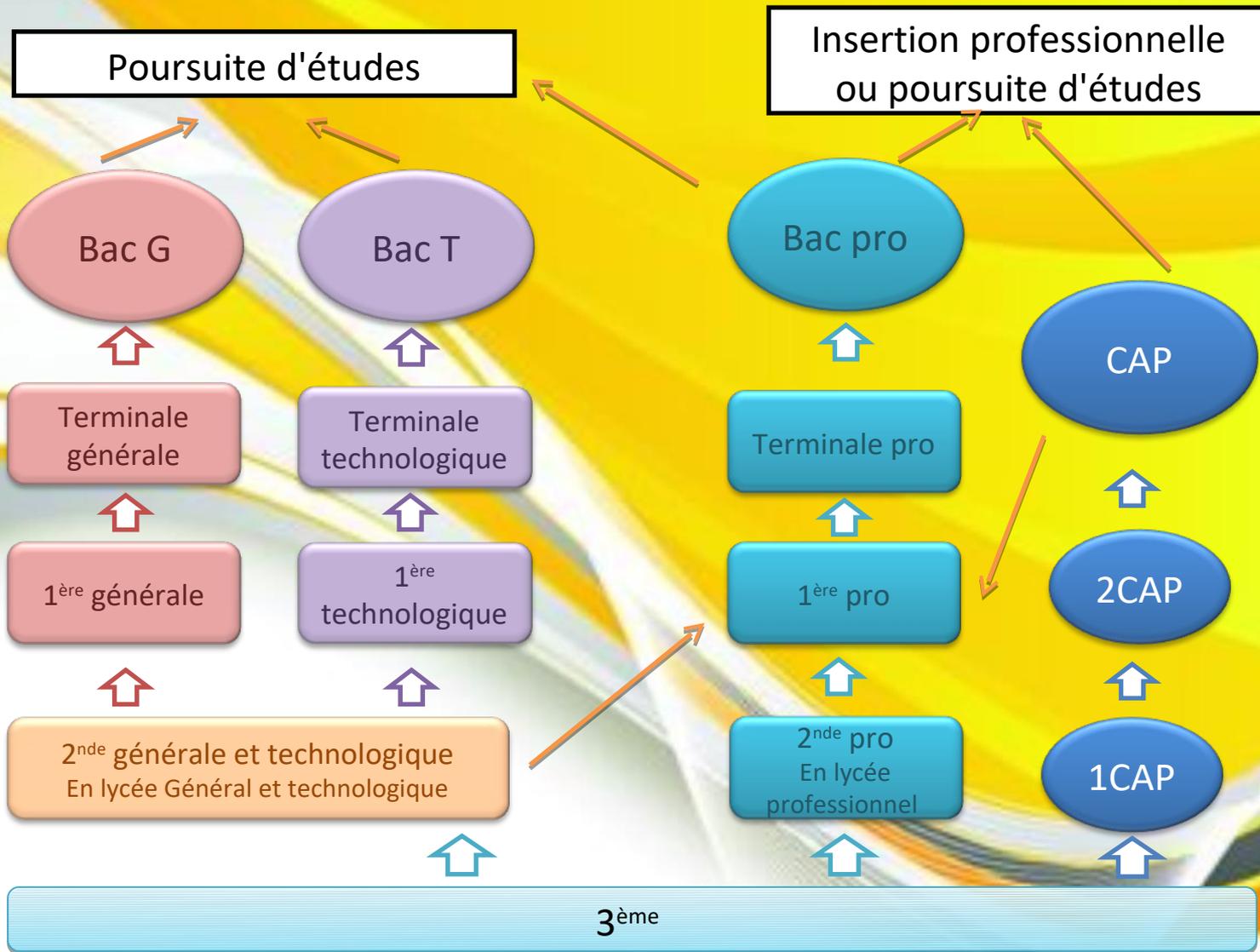
Le CIO est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Pour prendre rendez-vous il faut appeler au 05 67 76 51 84

Me contacter :

manon.dall-alba@ac-toulouse.fr ou directement via l'ENT

Après la 3ème



VOIE GÉNÉRALE ⇨ BAC GÉNÉRAL

- ⊙ Enseignement théorique et abstrait
- ⊙ Analyser / argumenter / rédiger
- ⊙ Travail personnel important

VOIE TECHNOLOGIQUE ⇨ BAC TECHNOLOGIQUE

- ⊙ Enseignement technologique : enseignement appliqué par le biais de projets et d'études de situations de terrain
- ⊙ Travail en groupe et en autonomie (méthodes actives)

VOIE PROFESSIONNELLE ⇨ BAC PROFESSIONNEL

- ⊙ enseignement professionnel
- ⊙ enseignement général et technologique articulé autour de l'enseignement professionnel
- ⊙ travaux pratiques et en atelier
- ⊙ mises en situation en entreprise (stages)

LA VOIE GÉNÉRALE – LA SECONDE 1/2

Pour réussir en 2^{de} GT, il faut :

*S'intéresser à
l'enseignement
général et aimer
le raisonnement
abstrait*

*Avoir des acquis
suffisants en fin
de 3^e dans
les matières
présentes en 2^{de}*

*Etre capable de
travailler
régulièrement
chaque soir*

*Savoir organiser
son travail
en
autonomie*

Si les enseignements en classe de 2^{de} GT sont dans la continuité de ceux dispensés en classe de 3^e (Français, Maths, H-G, etc.), les programmes ont un niveau d'exigence plus élevé, le rythme de travail est plus soutenu et les méthodes de travail sont différentes.

LA VOIE GÉNÉRALE – LA SECONDE 2/2

**Au lycée général et technologique,
la classe de seconde est commune à tous les élèves.**

Enseignements obligatoires	Nombre d'heures par semaine
Français	4h
Histoire-Géographie & EMC	3h
LV1 & LV2	5h30
Mathématiques	4h
Physique-Chimie	3h
SVT	1h30
EPS	2H
Sciences économiques et sociales	1H30
Sciences numériques et technologie	1h30
Accompagnement à l'orientation	54h sur l'année

**Les élèves
bénéficient d'un
accompagnement**

- Un test de positionnement en début d'année pour connaître ses acquis et ses besoins en français et en mathématiques
- Un accompagnement personnalisé en fonction des besoins de l'élève
- Du temps consacré à l'orientation

Au cours de l'année de seconde, chaque élève réfléchit à la suite de son parcours vers la voie technologique ou la voie générale.

LA VOIE GENERALE – 1^{ÈRE} ET TERMINALE

CHOIX DES ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITES (EDS)

A la fin de la classe de 2nde GT, l'élève devra choisir 3 **enseignements de spécialités** (pour la classe de 1ère).

Il est important de différencier :

- les enseignements de spécialités courants (que la grande majorité des lycées proposent)
- les enseignements non courants (tous les lycées ne les proposent pas)

LA VOIE GENERALE – 1^{ÈRE} ET TERMINALE

Liste des EDS courants :

Maths, Physique-Chimie, SVT, Sciences économiques et sociales (SES), Hist/géo-géopolitique-sciences politiques, Humanités-littératures-philosophie, Langues-littératures-cultures étrangères

Liste des EDS non courants :

Numériques-sciences informatiques, Arts, Sciences de l'ingénieur, Littérature-langues-cultures de l'Antiquité

LA VOIE GENERALE – 1^{ÈRE} ET TERMINALE

En 1^{ère} générale → Tronc commun (enseignements communs) + 3 enseignements de spécialités

En terminale générale → Tronc commun (enseignements communs) + 2 enseignements de spécialités parmi les 3 choix de 1^{ère}

LES ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT

CONTRÔLE CONTINU

40%
de la note finale

60%
de la note finale

ÉPREUVES FINALES



10% de la note finale :
bulletins scolaires
de première et de terminale



30% de la note finale :
épreuves communes
2 séries en première
1 série en terminale



1 épreuve anticipée
en première
Français écrit et oral



4 épreuves finales
en terminale
Enseignements de spécialité (2)
Philosophie
Oral final

LA VOIE GÉNÉRALE – TRONC COMMUN + ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉS

Enseignements obligatoires	Nombre d'heures par semaine
Français/Philosophie	4h
Histoire-Géographie & EMC	3h30
LV1 & LV2	4h/4h30
Enseignement scientifique	2h
Physique-Chimie	3h
EPS	2h

Les élèves choisissent des enseignements de spécialité

- Arts (dans certains lycées)
- Humanités, littérature et philosophie
- Littérature, langues et cultures de l'Antiquité
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Numérique et sciences informatiques
- Sciences de l'ingénieur (dans certains lycées)
- Biologie-écologie (dans lycées agricoles)

LA VOIE TECHNOLOGIQUE

1^{ère} et de Terminale

Enseignements obligatoires	Nombre d'heures par semaine
Français - Philosophie	2/3h
Histoire-Géographie & EMC	3h30
LV1 & LV2	4h
Mathématiques	2h
EPS	2H

Les élèves suivent des enseignements de spécialité de la série choisie :

- **ST2S** : Sciences et technologies de la santé et du social
- **STL** : Sciences et technologies de laboratoire
- **STD2A** : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
- **STI2D** : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- **STMG** : Sciences et technologies du management et de la gestion
- **STHR** : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
- **TMD** : Techniques de la musique et de la danse
- **STAV** : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (dans les lycées agricoles uniquement)

LA VOIE PROFESSIONNELLE

Après la 3ème l'élève peut préparer :

- un CAP (certificat d'aptitudes professionnelles) en 2 ans
- un Bac professionnel en 3 ans

Cette voie propose :

- Enseignements généraux (maths, LV1/LV2, anglais, français, etc.)
- Enseignements professionnels (travaux techniques)
- Stages en entreprise (l'équivalent de 2 mois de stage par année au lycée)

LA VOIE PROFESSIONNELLE

Enseignements professionnels

- co-intervention en français et en maths
- Réalisation d'un chef d'oeuvre
- Prévention-santé-environnement
- Economie gestion et éco-droit

Enseignements généraux

- Français / Hist-Géo / Education morale et civique
- Maths
- Langue vivante A
- Physique-chimie ou langue vivante B
- Arts appliqués et culture artistique
- EPS

LA VOIE PROFESSIONNELLE - NOUVEAUTÉS

Des parcours plus progressifs grâce à des classes de seconde par familles de métiers. Ces familles de métiers regroupent les spécialités de bac professionnel.

Les élèves choisissent un secteur d'activité en fin de 3^{ème}, puis choisissent leur spécialité de baccalauréat à la fin de la 2^{de}

A la rentrée 2021, 5 nouvelles familles de métiers seront créés :

- Métiers de la maintenance des matériels et des véhicules
- Métiers de la réalisation de produits mécaniques
- Métiers du bois

Métiers du numérique et de la transition énergétique

Métiers du pilotage et de la maintenance d'installations automatisés

LA VOIE PROFESSIONNELLE

Exemple de famille de métiers :

Métiers de l'alimentation → cette famille regroupe le bac pro boucher-charcutier-traiteur + boulanger-pâtissier + poissonnier-écailler-traiteur.

L'élève a un aperçu de l'ensemble de ces 3 spécialités en classe de seconde.

A la fin de la classe de 2nde l'élève choisit sa spécialité.

Il entre en 1ère dans la spécialité de son choix

LA VOIE PROFESSIONNELLE EN APPRENTISSAGE 1/2

son but

**Apprendre un
métier.**

**Préparer un
diplôme tout en
travaillant.**

**Contrat avec
employeur**

Salarié

Rémunération

5 semaines de congés

Statut

16 ans

ou 15 ans

(fin de 3ème)

Conditions

LA VOIE PROFESSIONNELLE EN APPRENTISSAGE 2/2

Un élève de 3^e
peut aller en apprentissage
préparer
un Bac Pro ou un CAP
en partageant son temps
entre le CFA (centre de formation
des apprentis)
et l'ENTREPRISE.

LE CFA = L'ECOLE

- Au programme :
- Enseignement général et théorique
 - Enseignement technique et pratique

L'ENTREPRISE = L'EMPLOYEUR

C'est là que le jeune apprend
les techniques du métier sous la
responsabilité d'un tuteur.

Aidé par sa famille, c'est
au jeune de :

- Contacter le CFA
- Chercher l'employeur

Attention : sans
employeur pas de
possibilités de faire un
apprentissage

PROCEDURE

3 étapes fondamentales en cette fin d'année

1 – Procédure d'orientation (formulation des vœux)

2 – Procédure d'affectation (affectation des élèves en lycée)

3 – Procédure d'inscription (inscription au lycée)

PROCÉDURE D'ORIENTATION EN 3ème | ETAPE 1

2^{ème} trimestre : La fiche dialogue (mars 2021)

1. Formulation des **vœux provisoires** (intentions d'orientation) en choisissant la voie générale et technologique ou la voie professionnelle.
Pour cela, il faut se connecter sur le site **Educonnect**.

2. **Avis provisoire** du conseil de classe du 2^{ème} trimestre sur le choix enseignement GT ou professionnel

*Cet avis peut-être **favorable, réservé ou défavorable***

3^{ème} trimestre : La fiche dialogue (mai-juin 2021)

1. Formulation des **vœux définitifs**

Un vœu = une formation et un établissement

*Ex : 2^{nde} GT au Lycée Berthelot
2^{nde} pro maintenance des véhicules option voitures particulières*

2. **Avis définitif** du conseil de classe sur les vœux formulés

Si l'avis rendu est défavorable : Après concertation avec le/la chef.f.e d'établissement ou le/la principal.e adjoint.e, vous pouvez faire appel et être entendu par la commission d'appel.

LA PROCÉDURE D'AFFECTATION – EN LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE | ETAPE 2

Si l'élève choisit la 2nde GT, celui-ci sera affecté dans son lycée de secteur.

Si le lycée de secteur ne convient pas, une demande de dérogation sera nécessaire. Dans ce cas, le lycée de son choix devra apparaître en 1er dans ses vœux.

Le/la chef.f.e d'établissement rentrera vos vœux dans le logiciel Affelnet

Attention !

- Les démarches pour une inscription en CFA et en établissement privé se font par la famille. Ces démarches ne se font pas par le biais d'affelnet
- Il faut toujours indiquer son lycée de secteur dans l'un de ses vœux

LA PROCÉDURE D'AFFECTATION – EN LYCÉE PROFESSIONNEL | ETAPE 2

- L'affectation est académique (31,81,82,09,12,32)
 - L'affectation en voie professionnelle va dépendre de :
 - l'ordre des vœux
 - des résultats scolaires
 - du nombre de places dans les différentes spécialités par rapport au nombre de demandes
- Le/la chef.f.e d'établissement rentrera vos vœux dans le logiciel Affelnet
- Les résultats de l'affectation vous seront transmis à la fin du mois de juin

LES PROCÉDURES D'INSCRIPTION | ETAPE 3

- Fin Juin – début Juillet 2021, vous recevrez les notifications d'affectation. Le nom du lycée dans lequel votre enfant aura été affecté apparaîtra.
- Vous vous inscrirez dans ce lycée en respectant les délais figurant sur la notification.

Attention !

Ne pas partir en vacances sans faire d'inscription au lycée, sinon la place sera proposée à un autre élève !

DOCUMENTS UTILES

Cliquez sur l'image
pour accéder à la
brochure

